

Plan d'Accompagnement Personnalisé

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Nom et prénom(s) de l'élève : Date de naissance :
Responsables légaux : Adresse :
Aulesse .

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin traitant ou orthophoniste)

- Points d'appui pour les apprentissages :
- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en oeuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCÉE

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :

Four toutes les disciplines.			
	CAPA	CAPA	
	1 MF	2 MF	
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			
		•	

Évaluations :

_ : :::::::::::::::::::::::::::::::::::			
	CAPA 1 M	CAPA 2 M	
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

CAPA 1 M	CAPA 2 M	
CADA	CADA	
1 M	2 M	
	Ī	ı
CAPA 1 M	CAPA 2 M	
CAPA 1 M	CAPA 2 M	
CAPA 1 M	CAPA 2 M	
	CAPA 1 M CAPA	TAPA CAPA 1 M 2 M CAPA CAPA 2 M CAPA 2 M CAPA 1 M 2 M CAPA 1 M 2 M CAPA 1 M 2 M CAPA 1 M 2 M CAPA A CAPA

Expression artistique:			
	CAPA 1 M	CAPA 2 M	
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			
Éducation physique et sportive :			
	CAPA 1 M	CAPA 2 M	
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			
Adaptations dans le cadre des champs professionne			1
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA	CAPA 2 M	
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne	CAPA		
Adaptations dans le cadre des champs professionne Autres aménagements et adaptations :	CAPA 1 M	2 M	
	CAPA		
	CAPA 1 M	2 M	
	CAPA 1 M	2 M	
	CAPA 1 M	2 M	

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

Bilan des aides apportées au lycée :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :
- Aménagements profitables :